Compte rendu Conseil Municipal en date du 27 septembre 2024

L'an **Deux Mil Vingt-Quatre**, le **vingt-sept septembre,** à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de Monsieur Henri PRIETO, 1er adjoint.

Date de convocation : 20 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : **18**

Nombre de conseillers présents : **11**

Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Jérôme FOROT, Janine GARIN, Carole FABBRI, Lionel SEICLE-VATTE, Laurence CHANEL, Gilles TOUBLANC, Marie-Noëlle LEGARCON, Daniel SEYVE, Christiane COLLOMB

Nombre de conseillers représentés : **5**

Régine PLATRE (pouvoir Carole FABBRI), Kevin BLACHON (pouvoir Daniel SEYVE), Nicolas ROQUE (pouvoir Ernest ORTIZ), Quentin GIRARD (pouvoir Christiane COLLOMB), BOUJU Marceline (pouvoir Janine GARIN)

Nombre de conseillers absents : 2

Carole GALLIN, Denis CARRON

Secrétaire de séance : Lionel SEIGLE-VATTE

Compte-rendu du Conseil Municipal précédent adopté à l'unanimité.

1- ADHESION PREVOYANCE CDG38 AU 01/01/2025

Après la dénonciation du contrat d'adhésion à la mutuelle pour le personnel par la société WTW (dont le taux était de 1.25%), l'assureur Collectim a été retenu par le Pays Voironnais à un taux de 2.05%.

Le coût minimal pour l'adhésion à la mutuelle, est de :

15 € pour le personnel de catégorie C

20€ pour le personnel de catégorie B

30€ pour le personnel de catégorie A

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2- CONVENTION FORUM INTERCO SÉNIOR 2023 ET 2024

Le Forum a été organisé en 2023 sur la commune de Bilieu et le coût financier a été porté par la commune de Charavines.

En l'absence de subvention pour cette 1ère organisation il revient un coût de 231€ /commune

Pour l'année 2024, le Forum sera organisé sur la commune de Montferrat et il est budgété un montant de 200€/commune.

Une demande de subvention sera demandée pour diminuer ce coût.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 – <u>CONVENTION SALLE DES CEDRES</u>

Ce point concerne le financement du fonctionnement de cette salle intercommunal.
Pour l'année 2018, la commune Village du Lac de Paladru a donné son accord pour un montant de 4801,01€ mais elle a demandé par courrier à la mairie de Charavines les éclairages suivants :

- Les moyens mis en œuvre pour réduire les coûts de chauffage très élevé
- Une suppression de la clause de tacite reconduction de la convention

Depuis 2018, plusieurs courriers ont été envoyés à la commune de Charavines pour rappeler le vote de notre commune mais aucune convention n'a été signé.
En 2024, une proposition de convention est proposée mais elle ne mentionne pas de montant et n'apporte pas de réponse sur les moyens mis en œuvre pour maitriser les coûts.
En l'état le conseil propose de ne pas signer cette convention et demande qu'un échange soit programmé entre les maires des 2 communes afin de solutionner ce sujet

4 – <u>FORUM DES ASSOCIASSIONS AVEC LES COMMUNES</u>

Lors du Forum des associations du Tour du Lac 2024, il était prévu que le petit déjeuner soit offert aux exposants.
Un élu de VLP a annoncé, le jour même la prise en charge du repas de midi, ce qui engage
Un montant de 23.71€/commune.
Malgré l'accord des maires, le conseil de VLP propose de prendre en charge le montant total de cette prestation soit 94.84€
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5 – <u>CCAS RENOUVELLEMENT TELEALRME</u>

La convention de la commune avec le CCAS de Bourgoin pour la téléalarme pour les personnes âgées doit être renouvelée au 01/01/2025.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6 – <u>TERRAIN DE BASKET INTERCO A MONTFERRAT</u>

La commune de Montferrat demande une participation pour la réalisation d'un terrain de Basket 3*3 , pour répondre à une demande croissante après les JO.
Le devis de réalisation de ce terrain est de 10536€ HT.
La commune de Charavines a voté une subvention de 1500€
A ce jour, sauf information contraire, aucun Club intercommunal n'utiliserait ce terrain.
Le conseil demande la rédaction d'un courrier à la mairie de Montferrat qui justifie que cet équipement sera utilisé par un club intercommunal.
Dans l'attente, le conseil propose de s'abstenir.
17 abstention/1 contre

***<u>7</u>* <u>– MODIFICATION POSTE CRECHE DEPART RETRAITEPROGRESSIVE SOIT DE 31H A 15.50H</u>**

Mme Bardin a demandé un départ à la retraite progressif ;
Par conséquent son poste sera modifié et passera de 31h/hebdomadaire à 15h30 hebdomadaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

_8_ -CREATION D'UN POSTE AGENT POLYVALENT DE 18H/SEMAINE

Pour faire face au départ progressif de Mme Bardin, un poste d'agent polyvalent en crèche de 18h / semaine sera créé.
Ce poste récupérera 15h50 de Mme Bardin et 2h50 sur le poste de Mme Chapuis qui passera de 80% à 60%.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

_9_ – RENOUVELLEMNENT DELIBERATION DU 18/11/2016 RECRUTEMENT PERSONNEL EN CDD

Ce Renouvèlement concerne la possibilité pour Mr le Maire de recruter un CDD sans passer par un vote du conseil municipal, dans le cadre d'un remplacement.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

_10_ – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT SUITE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE A TEMPS COMPLET SERVICE ADMINISTRATIF

Afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité (demande de subvention à finaliser), il est proposé de prolonger le contrat DE Madame Isabelle GEROME.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

11 – PROJET BAIL EPICERIE AVEC OPTION D'ACHAT

Le projet de bail de location pour le commerce a été établi par le notaire.
Il est prévu une option d'achat au bout de 3 ans d'exploitation et au plus tard au bout de 9ans pour un montant de 180K€ qui évoluera à la hausse ou à la baisse en fonction de l'indice de référence.
Les élus font part de leur souhait de « maîtriser » le prix de vente à terme de ce bien communal.
Voté à l'unanimité avec les adaptations sur le montant en indiquant un prix plancher de 160K€

12 – TRAVAUX COUR D'ECOLE DE PALADRU

Ces travaux sont budgétés et étaient initialement prévus en 2024.
L'objectif de ces travaux, au-delà de créer un espace extérieur plus actuel pour un groupe scolaire, est de végétaliser et désimperméabiliser les sols pour créer un ilot de fraicheur et mettre en place des équipements de jeux adaptés
Le budget prévisionnel des travaux est de 400K€.
Les demandes de subventions sont à relancer auprès des différents organismes et il parait optimiste de prendre comme hypothèse de subvention un montant de 40à 50% du budget soit un coût pour la commune de l'ordre de 190K€.
Il est envisagé de limiter le budget sur les jeux.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

13-DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE AU TITRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA VOIRIE 2025

Il a été convenu de de regrouper les travaux de rénovation de voirie.
Après un état des lieux des routes communales nécessitant une réfection en 2025, le montant estimatif des travaux serait de 106000€ HT.
Le taux de subvention devrait être de 22%.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

14-15 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE AU TITRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE 2025

Dans le cadre des travaux de voirie envisagés, certains sont assimilés à des travaux de sécurité tels que :

- Changement de glissière de sécurité
- Le projet d'aménagement de la route de la grange Dimière et le croisement au lieudit « le Chassignieu » (dos d'âne, écluse, parking)

Le coût total des travaux est estimé à 76705€HT.
Les subventions attendues sont :
50% pour le département
17% de l'Etat (DETR et DSIL)
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

16-MARCHE EPICERIE PALADRU AVENANT NEGATIF LOT 6

Le carrelage mural prévu dans le local bureau prévu dans le cadre du marché a été remplacé par de la peinture.
Une moins-value de 2582.40€ HT est à appliquer au lot Carrelage.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

17-ECHANGE PARCELLE FREYRI ROUTE GRANGE DIMIERE

Un échange de 7m² a été conclu avec la propriété FREIRI au lieudit du « Chassignieu »
Cet échange permet au propriétaire d'avoir une bande de terrain le long de sa maison pour pouvoir mettre en place un drain et à la commune d'élargir les emprises voiries sur la route de la grande Dimière.
Les frais d'acte de notaire seront partagés**.**
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

18-FOOD TRUCK TARIF SAISON BASSE

Le conseil doit statuer sur le tarif de l'emplacement pour l'exploitation d'un Food Truck à partir du 1/10.
La somme de 250€ mensuel est proposée.
17 VOTE POUR/1 CONTRE

19-LOCATION SALLE PALLAS DU 28/09/2024

La salle a été loué pour le week-end du 28/09 au tarif en vigueur alors qu'il était prévu la fermeture de la route pour la journée « A bicyclette au tour du Lac ».

Face aux contraintes d'accès, la personne ayant loué a demandé une réduction du loyer.
Une réduction de 50% a été consentie.
Etant donné que cette manifestation a été annulée, cette réduction n'avait plus de raison d'être.
Le conseil municipal demande que le loyer initial soit réglé.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

20-SERVITUDE ENEDIS PALADRU

ENEDIS prévoit la mise en place d'une armoire au lieudit « La Feydeliere ».
Une indemnité forfaitaire de 500€ sera versée à la commune au titre de la servitude crée.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

21-DEPARTEMENT CREATION DE FONDS DE CONCOURS POUR LES COMMUNES SINISTREES

Le département a créé un Fonds de Concours pour venir en aide aux communes sinistrées par les catastrophes naturelles.
Dans ce cadre, le département propose aux communes qui le souhaitent de participer à ce fonds.
Le conseil propose un montant de 1000€ HT.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

22-INDEMNITES DE GARDIENNAGE

Lors de l'année 2023, il a été convenu d'une indemnité de 420€ pour assurer la fermeture de la plage sur les 2 mois d'été.
Pour l'année 2024, une indemnité identique a été versé pour 3 mois de gardiennage.
Le conseil municipal demande si cette indemnité peut être augmentée ; le montant maximum autorisée est de 496.09€.
Le conseil propose de compléter l'indemnité versée jusqu'au montant autorisé.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

23- MAISON DE LA PECHE REMBOURSEMENT EDF

Mme LALIRE loue un bureau au 1er étage et estime que le cout de l'électricité pour sa surface louée est important et demande une remise.
Il s'avère que le coût global en 2023 pour l'électricité est de 5942.26€.
En ramenant ce coût à la surface louée, il s'avère que le prix payé par ce locataire est inférieur au coût réel.
Le conseil propose de ne pas rembourser de frais EDF.

24-RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 CHOIX DES REFERENTS PALADRU ET LE PIN

Le recensement sur la commune de VLP est prévu en début d'année 2025.
Ce travail important nécessite 6 agents recenseurs et 2 élus référent.
Marie-Noelle LEGARCON se propose comme référente à Le Pin.
3 agents se sont proposés sur Le Pin.
Aucun agent et référent sur Paladru.
Il y a URGENCE.

25-CRECHE LANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la crèche de mise aux normes seront réalisés sur 2025.

Ces travaux concernent :

- Menuiseries extérieures et intérieurs
- Cloisons/peinture
- Electricité
- Sols

Le montant des travaux estimés est de 94000€ HT.

La consultation des entreprises est en cours.

26-DIA SAFER

SAFER pour Conseil Municipal du vendredi 27 septembre 2024						
nature du bien	**parcelle**	**surface**	**adresse**	**prix**		
terrains	305 C 153	9229 m2	clisuetiere Le Pin	3 000 €		
terrains	305 B 188	2973 m2	buissonnees Le Pin	700 €		

DIA pour Conseil Municipal du vendredi 27 septembre 2024						
N° et date	**notaire**	**nature du bien**	**parcelle**	**surface total**	**adresse**	prix
24-020 30/07/24	Maître Amaury BOUDROT Rives sur Fure	habitation	305 C 27 305 C 21	1152 m2 178 m2	604 route des moulins Le Pin	190 000 €
24-021 08/08/2024	Maître Anaïs CLEMENT Voiron	habitation	305 D 1259	514 m2	119 allée des Charmilles Le Pin	239 000 €
24-022 03/09/2024	AB2C NOTAIRES Les Abrets en Dauphine	habitation	292 AC 81 AC 179	54 m2 175 m2	54 Saint Pierre Village Paladru	199 500 €
24-023 06/09/2024	Maître Anaïs CLEMENT Voiron	habitation	292 AD 248 AD 254	1261 m2 738 m2	47 impasse Champ d'Olivet 1 Paladru	334 000 €
24-024 12/09/2024	Maître Sylvain ROTA Voiron	habitation	292 G 47	834 m2	413 route du Fayet Veyssins Paladru	143 000 €
24-025 21/09/2024	AB2C NOTAIRES Les Abrets en Dauphine	habitation	292 AK 22	137 m2	2 et 10 chemin de l'Ayetaz	160 000 €

<u>27-RAPPORT DES COMMISSIONS</u>

Commission commerces :

La fin de la saison permet le bilan des entrées et chiffre d'affaires pour cette année.
Le nombre d'entrées est en baisse en raison des conditions météo mais l'augmentation du prix de l'entrée décidé par la commune permet de conserver un CA sensiblement identique aux années précédentes

	Nombre d'entrée	**CA**
Année 2021	**17275**	**49677 €**
Année 2022	**31375**	**95872 €**
Année 2023	**27556**	**93684 €**
Année 2024	**22264**	**94776 €**

INFORMATIONS

28-REMERCIEMENT DU CLUB L'AGE D'OR

29-CLASSEMENT DES CHEMINS

La mise à jour des plans des chemins ruraux de la commune est un projet long et demande beaucoup de temps (1 à 2 ans de travail).

Il est possible d'externaliser cette prestation afin que la commune possède une base à jour et exhaustive de ces chemins.

Le montant à prévoir pour cette mission serait de 12000€.

Il est proposé d'inscrire cette dépense au budget 2026.

30-TRAVAUX LOCAL CENTRE VILLAGE

Les travaux d'aménagement du local au RDC du bâtiment de logements vont démarrer.

Pour rappel, les services à venir dans ce local dédié à des structures para médicales seront :

- Un local dentiste, dont la vente de la surface allouée est en cours
- Les surfaces seront décomposées pour recevoir (ostéopathe, psychomotricienne, médecine douce…)

Tous les points ont été abordés, Monsieur Le1er adjoint lève la séance à 23H00.